

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 8 avril 2009 portant nomination à la Commission
des produits chimiques et biocides**

NOR : DEVP0904806A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R. 523-4 à R. 523-7 ;

Vu l'arrêté du 17 février 2006 modifié, portant nomination à la Commission des produits chimiques et biocides,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission des produits chimiques et biocides :

Au titre de l'Etat

Représentants désignés par le ministre chargé de l'environnement

Titulaires

Le directeur général de la prévention des risques ou son représentant ;

Le directeur de l'eau et de la biodiversité ou son représentant.

Suppléants

Le chef du service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement ou son représentant ;

Le sous-directeur de la protection et de la gestion des ressources en eau et minérales ou son représentant.

Représentant désigné par le ministre chargé de la santé

Titulaire

Le chef du bureau environnement extérieur et produits chimiques à la sous-direction prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation à la direction générale de la santé ou son représentant.

Suppléant

Le chargé de mission biocides au bureau environnement extérieur et produits chimiques à la sous-direction prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation à la direction générale de la santé ou son représentant.

Représentant désigné par le ministre chargé de la consommation

Titulaire

Le chef du bureau de la sécurité et des réseaux d'alerte de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant.

Suppléant

Le chargé de mission produits phytosanitaires et produits biocides au bureau de la sécurité et des réseaux d'alerte de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Représentant désigné par le ministre chargé de l'agriculture

Titulaire

Le chef du bureau de la réglementation des intrants du végétal du service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire de la direction générale de l'alimentation ou son représentant.

Suppléant

Le chargé de mission produits phytosanitaires-pollinisateurs au bureau de la réglementation des intrants du végétal du service de la prévention des risques sanitaires de la production primaire de la direction générale de l'alimentation ou son représentant.

Représentant désigné par le ministre chargé de l'industrie

Titulaire

Le responsable de la mission sécurité sanitaire et environnementale à la sous-direction de l'industrie de santé, de la chimie et des nouveaux matériaux de la direction générale entreprises ou son représentant.

Suppléant

Le chef du bureau chimie à la sous-direction de l'industrie de santé, de la chimie et des nouveaux matériaux de la direction générale entreprises ou son représentant.

Représentant désigné par le ministre chargé de la recherche

Titulaire

Le directeur adjoint du département chimie, sciences pour l'ingénieur, physique nucléaire et hautes énergies, énergie, développement durable de la direction générale de la recherche et de l'innovation ou son représentant.

Suppléant

Le chargé de mission interface chimie/biologie du département Chimie, sciences pour l'ingénieur, physique nucléaire et hautes énergies, énergie, développement durable de la direction générale de la recherche et de l'innovation ou son représentant.

Représentant désigné par le ministre chargé du travail

Titulaire

Le chef du bureau de la protection de la santé en milieu de travail de la direction générale du travail ou son représentant.

Suppléant

Le chargé de mission risques chimiques et biologiques au bureau de la protection de la santé en milieu de travail de la direction générale du travail.

Représentant désigné par le ministre chargé de l'intérieur

Titulaire

Le chargé de mission pour les risques chimiques au bureau des risques naturels et technologiques.

Suppléant

Le médecin-chef, conseiller médical du directeur de la défense et de la sécurité civiles.

Au titre des professionnels

Représentants de l'Union des industries chimiques

Titulaires

Mlle Marie-Hélène Leroy.

M. Antoine Leplay.

Suppléants

Mme Catherine Lequime.

M. Claude Bourgeois.

Producteur de substances chimiques ou substances actives biocides

Titulaire

M. Maurice Zinsius, BASF France.

Suppléant

Mme Patricia de Camaret, CIBA.

Formulateur de produits biocides

Titulaire

Mme Claude Perrin, déléguée générale de l'Association française des industries de la détergence, de l'entretien et des produits d'hygiène industrielle.

Suppléant

M. Philippe Mothes, Johnson Diversey.

Utilisateur industriel ou professionnel de produits biocides

Titulaire

M. Guy Lerbut, Fédération des entreprises de propreté et services associés, directeur du Centre technique interprofessionnel de la propreté.

Suppléant

M. Christophe Leclercq, Centre technique interprofessionnel de la propreté.

Distributeur de produits biocides

Titulaire

M. Gilles Richard, délégué général de l'Union française du commerce chimique.

Suppléante

Mlle Anaïde Burel, Union française du commerce chimique.

**Au titre des associations de défense de la santé,
des consommateurs ou de l'environnement**

Titulaires

M. Cyrille Deshayé, WWF.

M. Michel Echaubard, France Nature Environnement.

M. Yvon Thomas, Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie.

Suppléants

Mme Roxane Roger-Deneuille, WWF.

Mme Gaël Durand, France Nature Environnement.

M. Stéphane Bernhard, Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie.

Au titre des syndicats de salariés

Titulaires

M. Frédéric Malterre, CFDT.

M. Jean-Pierre Commeiras, FO.

M. Michel Coste, CGT.

Suppléants

Mme Marie-Anne Giberd, CFDT.

M. Jean-Bernard Castanet, FO.

M. Jean-Luc Longeon, CGT.

Au titre des agences, centres et instituts d'expertise

Représentant de l'Agence française de sécurité
sanitaire de l'environnement et du travail

Titulaire

M. Philippe Juvin, chef du département ARCHE.

Suppléant

M. Aymeric Dopter, chef de l'unité toxicologie au sein du pôle biocides du département ARCHE

Représentant de l'organisme agréé par le ministre chargé du travail
au titre du quatrième alinéa de l'article L. 231-7 du code du travail

Titulaire

M. Jérôme Triolet est ingénieur chimiste, responsable du pôle risque chimique au sein du département ECT (expertise et conseil technique) à l'INRS centre de Paris.

Suppléant

Mme Claire Beausoleil, pharmacien, toxicologue au sein du pôle risques toxicologiques du département EAM (études et assistance médicales) à l'INRS centre de Paris.

Représentant de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques

Titulaire

M. Philippe Hubert, directeur des risques chroniques.

Suppléant

M. Pascal Pandard, unité d'évaluation des risques écotoxicologiques, direction des risques chroniques.

Représentant de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments

Titulaire

Mme Nathalie Arnich, chargée de projets scientifiques au sein de l'unité d'évaluation des risques physicochimiques.

Suppléante

Mme Marie-Hélène Loulergue, directrice adjointe de la direction de l'évaluation des risques nutritionnels et sanitaires.

Représentant de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Titulaire

Mme Catherine Desmares, directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et biocides.

Suppléant

M. Mostafa Ouldelkhim, chef d'unité d'évaluation des risques toxicologiques et microbiologiques des produits cosmétiques, biocides et de tatouages.

Représentant des centres antipoison et de toxicovigilance

Titulaire

Le docteur Patrick Nisse, praticien hospitalier au centre antipoison de Lille.

Suppléant

Le docteur Jacques Manel, praticien hospitalier, chef de service du centre antipoison et de toxicovigilance du centre hospitalier universitaire de Nancy.

Article 2

MM. Sylvain Rault et M. Eric Thybaud sont nommés respectivement président et vice-président de la commission des produits chimiques et biocides à compter de la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel*.

Article 3

Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 8 avril 2009.

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable
et de l'aménagement du territoire,
JEAN-LOUIS BORLOO*